LA RÉPUBLIQUE
DU CENTRE

Une piste cyclable filtrante sort de terre du côté de Boulay-les-Barres

Les premiers travaux consistent à aménager une voie verte entre Bricy et Boulay-les-Barres, ainsi qu'une piste cyclable de 1.400 mètres dans le bourg de Boulay-les-Barres. Elle a la particularité d'évacuer l'eau de pluie grâce à un enrobé drainant.

Par Alexis Marie

Publié le 13 octobre 2026 à 07h00



Marc Gaudet, le président du conseil départemental, les maires de Boulay-les-Barres et de Bricy ont testé la capacité absorbante de ce tronçon de la piste cyclable. © PHOTO A. M.

Alexis marie alexis.marie@centrefrance.com

Le chantier d'un itinéraire cyclable le long des RD 836 et 955, sur les communes de Bricy, Boulay-les-Barres et Ormes, a démarré le 31 août. Les premiers travaux consistent à aménager une voie verte sur 900 mètres entre les bourgs de Bricy et Boulay-les-Barres, ainsi qu'une piste cyclable (à un sens et à deux sens) de 1.400 mètres dans le bourg de Boulay.

Des acquisitions foncières compliquées

Lundi 12 octobre, en fin de matinée, Marc Gaudet, le président du conseil départemental, s'est rendu sur place afin de voir l'avancée de « ce chantier à rebondissements, comprenant plusieurs tranches. Nous savons qu'il y a un potentiel d'utilisation, notamment avec les militaires de la base aérienne. La base, d'ailleurs, participe au financement. En revanche, ce n'est pas simple pour les acquisitions foncières avec la Safer. Pourtant, nous ne faisons pas de fantaisie, nous menons un projet d'utilité publique. »

Ainsi, seule la première tranche est bouclée. Les deux autres, le long de la RD 955, sont prévues en 2028. Une fois réalisée, cette liaison cyclable de 8,5 km aura coûté 3,4 millions d'euros. Quant à d'éventuels prolongements vers Patay et Gidy, ils ont été évoqués mais sont loin d'être dans les tuyaux, même si le Département a pour priorité d'aménager le territoire en faveur des mobilités douces.

Plus fragile et plus onéreux

Au niveau technique, il a été rappelé que la piste allait être filtrante, c'est-à-dire que l'enrobé est drainant et évacue l'eau de pluie. Une démonstration a même été faite aux élus, afin de mesurer l'efficacité du dispositif, qui comprend plus de vide qu'un enrobé plus classique.
Il est également plus fragile et plus onéreux. C'est la raison pour laquelle il est utilisé pour les pistes cyclables et pas pour les chaussées « normales » où roulent voitures et poids lourds.

La rue du Bourg sera barrée

En ce qui concerne le calendrier, la première tranche sur la RD 836 va s'étirer jusqu'en mars 2027.

De nouveaux trottoirs dans les Barres

Sur la section longeant la RD 836, entre Bricy et Boulay-les-Barres, la circulation sera maintenue avec la mise en place d'un alternat jusqu'en décembre.
La rue du Bourg (entre la rue des Hauts-Monts et de la rue de la Base) sera barrée, sauf riverains, pendant environ deux mois pour créer un carrefour tourne-à-gauche d'accès à la base aérienne.
Entre janvier et mars, la réfection des trottoirs dans le hameau des Barres, le long de la RD 955, va être entreprise. Une circulation alternée sera mise en place, ainsi qu'un itinéraire de déviation.